



Communauté de Communes du
Caudrésis - Catésis

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 02 DECEMBRE 2014

Délibération N°2014/ 197

Date de convocation : 24 novembre 2014

Nombre de conseillers en exercice : 77

L'an deux mille quatorze, le 02 décembre à dix huit heures trente, les membres du Conseil de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis se sont réunis à la Salle des Fêtes de SAINT AUBERT, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Guy BRICOUT, Président de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis.

Etaient présents (58 titulaires 2 suppléants) :

Avesnes-Les-Aubert

Bazuel

Beaumont-en-Cis

Beauvois-en-Cis

Bertry

Béthencourt

Béviliers

Boussières-en-Cis

Briastre

Busigny

Carnières

Catillon-sur-Sambre

Cattenières

Caudry

Caulery

Clary

Dehéries

Élincourt

Estourmel

Fontaine-au-Pire

Haucourt-en-Cis

Honnechy

Inchy-en-Cis

La Groise

Le Cateau-Cambrésis

Le Pommereuil

Ligny-en-Cis

Malincourt

Maretz

Maurois

Mazinghien

Montay

Montigny-en-Cis

Neuvilly

Ors

Quiévy

Rejet-de-Beaulieu

Reumont

Saint-Aubert

Saint-Benin

Saint-Hilaire-Lez-Cambrai

Saint-Souplet-Escaufourt

Saint-Vaast-en-Cis

Troisvilles

Villers-Outréaux

Walincourt-Selvigny

Alexandre BASQUIN
Vincent WAXIN
Yannick HERBET
Pierre-Henri DUDANT
Christian PECQUEUX
Dominique LAMOURET
GUY BRICOUT
Mélanie DISIER
Liliane RICHOMME
Alain GOETGHELUCK
Bernard PLET
Karine ELOIR
Annie DORLOT
Isabelle PIERARD
Janine TOURAINNE
Laurence RIBES
Jacky DUMINY
Véronique NICAISE
Jean-Marc DOSIERE
Daniel FIEVET

Denise LESAGE
Jean-Félix MACAREZ
Jacques OLIVIER
Gérard LENOBLE
Thierry WALEMME(S)
Didier BONIFACE
Denis COLLIN
Pierre LEVEQUE
Sandrine TRIoux
Gérard TAISNE
Jean-Claude GERARD
Charles BLANGIS
Bruno MANNEL
Serge SIMEON
Marc PLATEAU
Michel GOUVART(S)
Augustine NOIRMAIN
Maurice DEFAUX
Jean-Paul CAILLIEZ
Chantal WAYEMBERGE

Laurence LOPEZ
Hubert DEJARDIN
Nathalie GAVE
Jean-Pierre THIEULEUX
Francis LEBLON
Frédéric BRICOUT
Régine DHOLLANDE
Anne-Sophie DUEZ-MERY
Serge WARWICK
Gille PELLETIER
Bertrand LEFEBVRE
Laurent COULON
Joseph MODARELLI
Pascal FOULON
Michel HENNEQUART
Didier BLEUSE
Daniel CATTIAUX
Henri QUONIOU
Axelle DOERLER

Membres Excusés (3) :

Christian PAYEN, Pascal LEVEQUE et Stéphane JUMEAUX

Membres Absents (6) :

Brigitte ROLAND BEC, Alain RIQUET, Pierre LAUDE, Patrice BONIFACE, Marc DUFRENNE, et Pascal COQUELLE.

Membre ayant donné procuration (8) :

Virginie LE BERRIGAUD à Yannick HERBET, Agnès BERANGER à Guy BRICOUT, Bernard POULAIN à Didier BONIFACE, Brigitte PRUVOT à Sandrine TRIoux, Martine THUILLEZ à Pierre LEVEQUE, Joëlle MANESSE à Annie DORLOT, Daniel BLAIRON à Daniel CATTIAUX et Jean-Pierre RICHEZ à Michel HENNEQUART.

Denise LESAGE est élue secrétaire de séance.

SOUS PREFECTURE DE CAMBRAI
ARRIVEE LE

04 DEC. 2014

**RETRAIT DE LA CCPS POUR LE COMPTE DES COMMUNES DE HAUSSY,
MONTRECOURT ET SAULZOIR**
**DISSOLUTION DU SYCTOMEC ET DEFINITION DE LA CLEF DE REPARTITION
DU SOLDE FINANCIER AVEC LA CCPS (N° 2014/197)**

Monsieur le Président informe l'assemblée que la Communauté de Communes du Pays Solesmois (CCPS) a sollicité son retrait du SYCTOMEC au titre des Communes de HAUSSY, MONTRECOURT et SAULZOIR.

Lors d'une rencontre avec les services de l'Etat, du Trésor Public présidée par Monsieur le Sous-préfet, les Elus, après avoir levé toutes les contraintes juridiques, ont acté la dissolution du SYCTOMEC et se sont accordés sur la répartition de l'actif, du passif et le solde de trésorerie qui seront répartis selon le nombre d'habitants entre la CCCC et la CCPS, sur la base suivantes :

- CCPS : 3573 habitants
- CCCC : 66 370 habitants

TOTAL : 69 943 habitants

A titre indicatif, la situation financière présentée par Madame VANTOUROUX en date du 7 octobre 2014 laisse apparaître les montants suivants :

- ✓ Excédent de Fonctionnement: 2 256 769,87€
- ✓ Excédent d'Investissement : 266 388,71€
- ✓ Excédent total : 2 523 158,58€
- ✓ Capital restant dû: 1 308 274,05€ (5 emprunts en cours voir annexe)
- ✓ **Soit un solde de 1 214 884,53€**

Ces montants étant susceptibles d'évoluer d'ici la fin d'année **et ce dans le cadre d'un fonctionnement normal de l'activité**, le comptable du Trésor, à la clôture de l'exercice devra établir un bilan final certifié, qui sera communiqué à chaque entité.

S'agissant du personnel, la CCCC s'engage à reprendre le personnel présent au 1^{er} janvier 2015, à savoir :

- 1 Adjoint Administratif de 2^e classe (échelle 3) classé à l'échelon 6 (IB 340/IM 321) à temps complet
- 1 agent en contrat aidé de type CUI/CAE à 20 heures hebdomadaires dont le contrat arrive à échéance au 31 janvier 2015.

Par ailleurs, les dépenses du SYCTOMEC concernant l'exercice 2014 et non parvenues au 31 décembre 2014 devront être réglées en 2015 par la CCCC.

Afin de recouvrer la partie des dépenses relative au périmètre de la CCPS, une convention devra donc intervenir.

Monsieur le Président propose donc à l'assemblée :

- D'approuver le retrait de la CCPS du SYCTOMEC pour le compte des communes de HAUSSY, MONTRECOURT et SAULZOIR,
- D'approuver la clef de répartition citée ci-dessus,
- D'approuver la dissolution du SYCTOMEC,

- De l'autoriser à signer la convention devant intervenir ainsi que tout document afférent à ce dossier.

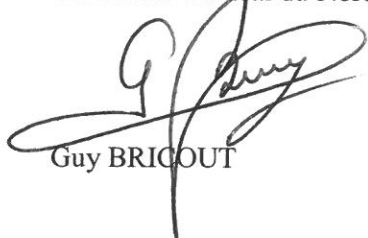
ADOPTE A L'UNANIMITE

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture
Le 04 décembre 2014 et de la publication
Le 04 décembre 2014

Pour expédition conforme
Caudry, le 04 décembre 2014

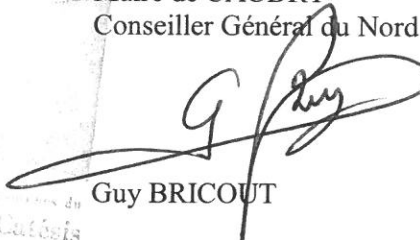
Vu,

Le Président,
Maire de CAUDRY
Conseiller Général du Nord



Guy BRICOUT

Le Président,
Maire de CAUDRY
Conseiller Général du Nord



Guy BRICOUT

Commune de Caudry - Caudryois - Caudry

IMPORTANT

DELAIS ET VOIES DE RECOURS : Conformément à l'article R421 - 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.